

### UNE AIDE MÉDICALE À MOURIR?

**NOTE ÉDITORIALE.** Depuis quand serait-il devenu «humain» de tuer une autre personne, fut-elle malade? La question se pose à la lecture du projet de loi 52 déposé à l'Assemblée nationale au début de l'été et qui est sous examen actuellement avant un vote de tous nos députés et députées. Qu'est-ce donc qui maintenant dans notre société pourrait justifier l'acte de tuer volontairement et directement quelqu'un, que ce soit avec (ou sans) son consentement et pour des motifs soi-disant de compassion. Certes, dans le projet de loi 52, on n'utilise pas le mot «euthanasie» qui pourtant dit bien ce qu'il veut dire, mais on lui préfère l'expression «aide médicale à mourir». Or justement, comme «aide médicale à mourir», n'avons-nous pas déjà chez nous le droit de refuser ou de faire interrompre tout traitement médical? N'avons-nous pas déjà le droit de dire non à l'acharnement thérapeutique? Ce faisant certes, la mort souhaitée viendra, mais à son heure... Quoi encore? N'avons-nous pas aussi chez nous le droit, l'heure venue, de bénéficier d'une «sédation palliative» qui vise précisément à atténuer la douleur? Ces sédatifs, les médecins le reconnaissent, sont d'une efficacité remarquable dans le contrôle de la douleur. Alors pourquoi faudrait-il que par-dessus tout cela «tuer» devienne aujourd'hui un «droit»? Pour la médecine, le fait de donner la mort à quelqu'un se retrouverait-il donc demain dans la liste des «soins» à prodiguer? Invraisemblable! Cherchons donc plutôt à éliminer la douleur, mais pas le malade; et réclamons bien plutôt pour le Québec des soins palliatifs de qualité.

RDes/

### ESCALE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Sr **Gabrielle CÔTÉ** r.s.r., agente de recherche à l'*Institut de pastorale de l'Archidiocèse*, revient d'un long séjour aux Îles-de-la-Madeleine. Elle y était du 13 au 22 septembre, non pas pour des vacances mais pour du travail. Invitée par M. **Réjean COULOMBE**, prêtre modérateur de la charge pastorale de tout le secteur comprenant les paroisses de Havre-Aubert, Bassin, La Vernière, Cap-aux-Meules, Fatima, Havre-aux-Maisons, Pointe-aux-Loups et Grande-Entrée, elle s'est adressée plus particulièrement aux catéchètes et aux parents qui accompagnent leurs enfants dans les parcours catéchétiques. Tout la semaine, elle y a tenu pour eux différents ateliers qui, comme le soulignait M. Coulombe dans son Feuillet paroissial, visaient à *redonner du souffle à ce qui est déjà en marche dans notre Église des Îles, à raviver l'espérance et à susciter le désir de faire communauté autrement...* Elle a par ailleurs enregistré plusieurs émissions qui seront plus tard diffusées à la radio et à la télévision communautaires. Enfin, durant les deux week-ends, elle a été invitée à prendre la parole aux différentes eucharisties célébrées dans l'archipel. Du beau et bon travail!

### L'ÉDUCATION AUX TEMPS ANCIENS

*Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leur parole, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne, alors c'est là en toute beauté et en toute jeunesse le début de la tyrannie. Mais qui donc a écrit cela? Nul autre que Platon (IV-V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.).*

## ACCOMPAGNER À LA MANIÈRE DE JÉSUS

Ce titre *Accompagner à la manière de Jésus* est celui d'une toute nouvelle activité de formation que l'*Institut* va proposer les **4-5 octobre** et les **1-2 novembre** avec la participation de M<sup>mes</sup> **Lucille MADORE** et **Véronique Lang**, animatrices au *Centre de spiritualité Manrèse* de Québec. Cette activité vise à développer les habiletés de quelqu'un en accompagnement spirituel en se mettant à l'école du Christ, maître accompagnateur. La participation à cette formation est limitée à vingt (20) personnes, mais c'est encore possible de s'inscrire. Pour information ou pour une admission, on s'adresse à l'*Institut*, soit par courriel ([ipar@globetrotter.net](mailto:ipar@globetrotter.net)), soit par téléphone (418-722-0166 ou 0167). Cordiale bienvenue!

## SESSION BIBLIQUE SUR LE CHRIST

Invitée pour la première fois à l'*Institut*, M<sup>me</sup> **Odette MAINVILLE** est diplômée en pédagogie et détient un doctorat en théologie/études bibliques. Elle est professeure émérite de l'Université de Montréal où pendant vingt ans, de 1989 à 2009, elle a enseigné l'exégèse biblique. De retour dans sa Gaspésie d'origine, elle y donne plusieurs sessions sur différents thèmes. Chez nous, elle dispensera le **samedi 26 octobre** la session **Jésus, Homme libre (BIB-116-13)**. Son objectif est le suivant : *Retracer l'homme Jésus à travers une reconstitution historique plausible, pour mieux comprendre ce qui a influencé ses engagements, ce qui a causé sa mort et ce que signifie sa résurrection.*

On s'inscrit **avant le 11 octobre**. Les frais sont de 15\$ pour celles et ceux qui bénéficient d'une subvention et de 30\$ pour tous les autres. Aux conditions habituelles, tout le monde est admissible à notre programme de *crédits pour déplacement*. Pour s'inscrire, on communique avec l'*Institut* par téléphone (418)-721-0166 ou 721-0167) ou par courriel ([ipar@globetrotter.net](mailto:ipar@globetrotter.net)). Merci et à très bientôt.

## NOUS N'AVONS RIEN INVENTÉ

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce au travail des missionnaires, des embryons de paroisses surgissent sur notre territoire. Les premières chapelles apparaissent à Trois-Pistoles (1701), à Rimouski (1711), à L'Isle-Verte (1723). *Les visites des ministres du culte étant plutôt rares et courtes, les laïcs jouent un rôle important. À Rimouski, par exemple, Germain Lepage, père du seigneur René, assemble, les dimanches et jours de fêtes, les résidents de l'endroit, leur fait faire des prières en commun et explique le catéchisme aux enfants; c'est lui qui ondoie les nouveaux-nés et dispose les mourants à une sainte mort. Il s'éteint en 1723, au milieu de la vénération de sa petite communauté.* (*Le Diocèse de Rimouski* (1867-1992), p. 22).

## LE PETIT JOURNAL CHEZ SOI

Il est possible de recevoir chez-soi LE PETIT JOURNAL DE L'INSTITUT... Il peut vous être livré par courriel le ou vers le premier jour de chaque mois, si vous en faites la demande. Rendez-vous d'abord sur le site du diocèse ([www.diocesesrimouski.com](http://www.diocesesrimouski.com)), cliquez sur *Institut de pastorale* puis sur *Le Petit Journal*. Vous trouverez facilement.

## AUSSI À NOTRE AGENDA

19 octobre : **FTP-505-07** : cours 2 de 4 (**Jacques TREMBLAY**).  
23-24 octobre : **A.R.D.F.Q** à Trois-Rivières (**René DESROSIERS**)  
30 octobre : **C.F.V.C** de A.E.C.Q. à Montréal (**Gabrielle CÔTÉ**)